






Adaptations et Compensations Handicap

Typologie de handicap	Adaptations et compensations possibles	Organisation
 Moteur	<ul style="list-style-type: none"> - Salles et sanitaires accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite - Parking handicapé 	<ul style="list-style-type: none"> - Chez certains partenaires ou en louant une salle adaptée - Brief avec le référent handicap
 Auditif	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à la lecture labiale - Adaptation des exercices de groupe, diction et posture du formateur - Application LSF (langue des signes française) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans tous les lieux de formation - Brief avec le référent handicap
 Visuel	<ul style="list-style-type: none"> - Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion - Rendre accessible les supports de cours (police Arial et caractères au minima en taille 16, adaptation des couleurs et du matériel pédagogique, etc ...) - Abaisser la luminosité de la pièce (stores, éclairage adaptatif, etc...) - Adaptation du questionnaire d'évaluation pour une lecture plus facile 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans nos locaux et chez certains de nos partenaires - Brief avec le référent handicap
 Psychique / Mental / Cognitif	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des rythmes de pauses et des méthodes pédagogiques - Adaptation des exercices de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans nos locaux et chez certains de nos partenaires - Brief avec le référent handicap
 Maladies invalidantes	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des rythmes de pauses et des méthodes pédagogiques - Connaître les procédures en cas d'urgence selon le type de maladie 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans nos locaux et chez certains de nos partenaires - Brief avec le référent handicap

- Une durée adaptée de formation et des modalités adaptées de validation de la formation pourra être proposée.
- Pour un groupe de personnes ayant des besoins similaires, mise en place des adaptations individuelles ou collectives.
- Prise en compte des informations fournies par la personne handicapée.
- Dans un parcours d'accès à l'emploi, compléter les informations données par la personne handicapée par celles fournies par différents acteurs : le SPE et les organismes de placement spécialisés, la CDAPH et les organismes participant à l'élaboration de son projet d'insertion sociale et professionnelle.
- Aménagement des modalités générales d'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation.